



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

développement durable

Question écrite n° 100798

Texte de la question

M. Pierre Morel-A-L'Huissier attire l'attention de Mme la ministre de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement sur la nomination de l'ambassadeur sur le climat. Il souhaiterait connaître les missions qui lui sont assignées.

Texte de la réponse

En vue de la conférence qui aura lieu à Durban en Afrique du Sud, du 28 novembre au 9 décembre 2011, la France compte s'investir pleinement en 2011 dans les négociations afin de mettre en oeuvre les éléments opérationnels décidés à Cancun et de permettre de nouvelles avancées. Dans ce contexte, M. Serge Lepeltier, ancien ministre, a été désigné pour porter la voix de la France dans les négociations internationales sur le changement climatique. M. Serge Lepeltier dispose de l'expérience politique et de l'expertise indispensables sur le dossier. Il portera notamment nos positions dans des échanges bilatéraux et conduira la délégation française lors des sessions de négociations intermédiaires sous l'égide de la convention cadre des Nations unies sur les changements climatiques, à commencer par celles qui se sont déroulées à Bangkok (Thaïlande) du 3 au 8 avril 2011. Sa mission sera de faire avancer tout au long de l'année la feuille de route menant de Cancun à Durban, en particulier sur les dossiers suivants : mécanisme de surveillance international ; fonds vert ; comité pour les technologies ; comité d'adaptation, Il s'agira également d'avancer sur les questions complexes non résolues à Cancun : niveau d'ambition, sources de financement et régime juridique post-Kyoto.

Données clés

Auteur : [M. Pierre Morel-A-L'Huissier](#)

Circonscription : Lozère (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 100798

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : Écologie, développement durable, transports et logement

Ministère attributaire : Écologie, développement durable, transports et logement

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 22 février 2011, page 1655

Réponse publiée le : 17 mai 2011, page 5096